

# BULLETIN MENSUEL

117<sup>ème</sup> ANNEE  
DECEMBRE 2023  
N°12



PB-PP  
BELGIE(N) - BELGIQUE



EXPEDITION - SECRETARIAT :

Viviane MEYS  
Avenue de Villegas 25  
1083 Bruxelles

EDITEUR RESPONSABLE :

Yves VERSCHOREN  
Avenue D. Poplimont 20/2  
1090 Bruxelles

BUREAU DE DEPOT :

1160 BRUXELLES N° d'agrément P008179

## ORGANE DU CERCLE PEGASE

Association sans but lucratif

Fondé en 1906 - Société Royale

[https:// www.cerclepegase.be](https://www.cerclepegase.be)

TRESORERIE : IBAN BE40 0000 1472 1263 CERCLE PEGASE - Bruxelles  
BIC BPOTBEB1

SECRETARIAT : Viviane MEYS (GSM 0473 56 56 81)  
Courriel : secretariat1[AT]cerclepegase.be

BULLETIN : Anca CUCU  
Courriel : anca.cucu[AT]cerclepegase.be



# COTISATION 2024

**ATTENTION: La cotisation pour 2024 passe à 25€**

- Membre adhérent : **25€** (les nouveaux membres sont priés de renvoyer un bulletin d'adhésion complété au secrétariat ou via le site. Ce bulletin ne doit être rempli qu'une seule fois : un simple versement de la cotisation suffit ensuite pour prolonger l'inscription)
- Jeune (moins de 18 ans) : **1€** (sans envoi du programme)
- Membre ASBL **2,50€** (en supplément de la cotisation normale)  
Les membres de l'ASBL sont ceux ayant une ancienneté d'au moins 3 ans dont la candidature a été retenue par les membres de l'Assemblée Générale. **Ceux-ci sont priés de verser cette cotisation supplémentaire et la cotisation normale en un seul virement !**

**La cotisation couvre l'année civile en cours.**

**La cotisation donne le droit de participer *gratuitement* à toutes les balades !**

Les paiements : doivent être effectués **par virement** au compte IBAN BE40 0000 1472 1263 du Cercle Pégase (BIC BPOTBEB1)

Remboursement mutuelle : Dans le but d'encourager l'exercice physique - gage de bonne santé - certaines mutuelles interviennent dans les frais de cotisations de leurs membres à un cercle sportif. Si tel est votre cas, procurez-vous le document auprès de votre mutuelle. Après l'avoir complété, envoyez-le, **accompagné d'une enveloppe timbrée et adressée à votre nom ou à celui de votre mutuelle**, à Mme V.Meys, Avenue de Villegas 25 à 1083 Bruxelles, qui le fera suivre revêtu de sa signature et du cachet officiel du Cercle Pégase.

*N'oubliez pas de **signaler au secrétariat tout changement dans vos coordonnées** : adresse postale, adresse mail et téléphone.*

Le **Comité** se réunira le jeudi 14 décembre à 18h00. La réunion se déroulera au Novotel, rue Marché-aux-Herbes 120.



*Le Comité vous souhaite un Joyeux Noël*

*et le meilleur pour vous et vos proches en 2024!*

## SOMMAIRE

Sous la loupe.....	4
A vos agendas!.....	5
Pégase et vous .....	6
Sorties pédestres du mercredi.....	7
Sorties pédestres du samedi .....	9
Sorties pédestres du dimanche .....	10
Articles d'intérêt général .....	12
Petites annonces .....	15

# SOUS LA LOUPE



## PLAISIR D'HIVER DE BRUXELLES : BALADE ET DRINK

**Vendredi 15 décembre – Yves VERSCHOREN**

Dans les rues, places et endroits occupés par les échoppes et les activités de Noël. Nous terminerons l'activité par un verre (ou éventuellement manger pour celles et ceux qui le souhaitent) dans un estaminet bruxellois.

N.B. : pas de resto prévu ni exclu mais possibilité d'acheter un en-cas dans les échoppes le long du parcours. RV à 19h30 dans le hall de la gare de Bruxelles Central (id. que les RV pour les randonnées).

Pour l'organisation, **merci de prévenir Yves** de votre participation (tél. 0476 39 91 25 ou yves.verschoren [AT]cerclepegase.be).



## SOIRÉE DE RÉVEILLON DE NOUVEL AN DU DIMANCHE

31 DÉCEMBRE 2023

**Mireille GRASSER** vous propose de terminer l'année dans la joie et la bonne humeur en assistant au **spectacle du sympathique André Lamy qui aura lieu le dimanche 31 décembre, à 18h00 au Centre Culturel d'Auderghem.**

Prix des places: 43€, 39€, 36€. Si vous êtes intéressé par ce spectacle, décidez-vous rapidement !

Ensuite, nous prendrons le métro pour nous rendre au **Mokafe dans les Galeries Saint-Hubert** où nous prendrons le dernier repas de l'année. Cet établissement ne majore pas ses prix ce soir-là et est une valeur sûre de la capitale.

Si cela vous tente, nous pourrions commencer l'année en nous laissant gagner par **la magie du feu d'artifice** pour autant qu'il ait lieu.

Intéressé(e) ? Contactez Mireille Grasser au 0486 77 85 46 pour de plus amples informations et la réservation.

# A VOS AGENDAS !



## SEJOUR FAGNARD DU JEUDI 15 AU VENDREDI 16 FEVRIER 2024 – GROUPE DE 12 PERSONNES

Patrick BAIRIN (0476 66 85 74 ou [patrick.bairin\[AT\]cerclepegase.be](mailto:patrick.bairin@cerclepegase.be)) organise un séjour fagnard avec logement à l'AJ de Bévercé.

**Programme** encore à peaufiner mais :

**Jeudi 15** : Départ de la gare de Bruxelles Central à 8h00 pour Eupen ensuite bus E23 vers la Baraque Michel. De là, à pied vers l'AJ

**Vendredi 16** : Départ de Bévercé pour Sart-Lez-Spa et retour en bus 395 vers Verviers et train vers Bruxelles.

**Logement** : AJ de Bévercé en chambre double (5) ou single (2)

**Prix** : 37,50€ par personne en doubler et 67€ en chambre individuelle

Le petit-déjeuner est inclus dans le prix de la nuitée (servi entre 8 et 10 h du matin) ainsi que les draps de lit. **Attention** : ni les draps de bain, ni le nécessaire de toilette ne sont inclus.

Repas complet le soir (servi à 18h30 pour 15,10€ en supplément) et/ou un pique-nique à emporter pour le repas de midi (7,90 € en supplément).

Le bar est ouvert de 21h à 22h30.

**Inscription** : pour le mardi 5 décembre au plus tard,

## DIMANCHE 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE - DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2024 – Bretagne : Les Côtes d'Armor, entre terre et mer

Info : Patrick BAIRIN ([patrick.bairin\[AT\]cerclepegase.be](mailto:patrick.bairin@cerclepegase.be) ou 0476 66 85 74 après 20h) et sur notre site, [www.cerlepegase.be](http://www.cerlepegase.be). COMPLET, LISTE D'ATTENTE OUVERTE

# PEGASE et VOUS

Que vous fréquentiez Pégase depuis des lustres ou depuis peu vous avez probablement une histoire ou une anecdote à raconter, un souvenir inédit à communiquer, une rando truculente à relater, un coup de cœur à signaler ou toute autre chose à faire découvrir aux Pégaseux.

Cette rubrique vous en offre l'occasion, elle est la vôtre pour partager de bons moments avec tous les Pégaseux.

Nous attendons vos récits avec impatience et bienveillante curiosité (anca.cucu[AT]cerclepegase.be)

Le Comité



Je viens de découvrir cette petite phrase d'Albert Camus et j'ai eu une pensée pour remercier tous nos pilotes qui nous font profiter de cette belle nature.

Amicalement,

Myriam JAUMAIN





## SORTIES DES MERCREDIS DE DECEMBRE

Responsable : Arlette TRIEST, rue Marlène Dietrich 8 Bte15 – 1090 Bruxelles. Tél.0472 29 76 55. E-mail : arlette.triest[AT]cerclepegase.be

### Allures moyennes de marche

L = Lente : moins de 3,5 km/h      M = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h.  
S = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h      R = Rapide : plus de 4,5 km/h.  
**NB** : **PNI** = pique-nique intégral

### Toutes les sorties sont circulaires, sauf mention contraire.

En cas de **conditions météorologiques défavorables**, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote. Les **heures de retour** sont mentionnées à titre indicatif !!!

**POUR RAPPEL** : Règlement d'ordre intérieur : Les animaux ne sont pas admis

Lors des PN pris dans un établissement, il est OBLIGATOIRE de commander une boisson!  
Nous sommes heureux d'être accueillis dans ces lieux et devons respecter le commerce.  
Et, soyez sympas, ne sortez pas votre thermos du sac à dos.



**PHOTOS.** Le règlement sur le respect de la vie privée prévoit que chacun donne son accord pour figurer sur des photos susceptibles d'être publiées. Lors de nos sorties, souvent des photos sont prises par des participants. Le Cercle Pégase en publie certaines sur son site et sur Facebook. Si vous ne souhaitez pas figurer sur une de ces images, n'oubliez pas de prévenir le photographe ! Pour les photos de groupe où le photographe demande aux participants de se regrouper, on suppose que tous ont automatiquement donné leur accord. Les photos ne peuvent pas porter des commentaires qui font référence à des personnes

### **ATTENTION: La cotisation pour 2024 passe à 25€ (voir page 2)**

**6 12 km – L – Eddy BLOCKMANS** (0473 65 13 07) Départ à 10h40 de l'église de **Lembeek**. Bus De Lijn 170 à la gare de Bruxelles Midi à 9h32 jusqu'à Halle, Bevrijdingsplein puis bus 156, arrivée à Lembeek Kerk à 10h36. **PN à Essenbeek** au café « Oud Kasteel ».

**18 km – M – Patrick MAERTEN** (0477 94 94 43) Départ à 10h05 de **Vossem**, Leuvensesteenweg 139 (face au garage Subaru – Vandenplas) Bus De Lijn 317 au Métro Kraainem à 9h30, arrivée à l'arrêt Oud-Station – 304906) à Vossem à 9h58. **PN à 3080 Duisburg** au café Pachthof Stoykens, Merenstraat 19 (0475 58 25 86)

**24 km – R – Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51). Réunion à la station Montgomery à 9h10. Départ en tram 44 à 9h19 pour **Auderghem-Forêt**. Arrivée à 9h31. Drèves, chemins et sentiers de la forêt de Soignes nous conduiront à **Vossem** pour notre **PN**, ensuite Leefdaal puis Tervuren Parc. Retour en tram 44 à 16h05, arrivée à Montgomery à 16h39, Bruxelles Central 16h55.

**13 12 km – M – Arlette TRIEST** (0472 29 76 55 – 02 305 52 78) Départ à 10h15 de **Overijse**, arrêt « Cl. Van Ophemstraat ». Bus De Lijn 348 à 9h58 à H. Debroux, arrivée à Overijse à 10h12. **PN** à **Duisburg**.

**18 km – M – Béatrice VANDERELST** (0499 39 10 98) Départ de **Longueville**, arrêt bus « Le Try » à 10h15 (parking aisé). RV métro Delta pour prendre le bus Express E11 à 9h08 vers Wavre Gare. Changement bus 23 vers Jodoigne à 9h38 quai 2, arrivée à Longueville à 10h09. **PN** au « Sphinx » à **Grez-Doiceau**. Retour vers Longueville.

**23 km – S – Michèle GUESSE** (02 465 93 34 ou 0477 62 24 84). Réunion à la gare de Bruxelles Luxembourg à 8h30. Départ en train à 8h42 (Bruxelles Midi 8h11, Bruxelles Central 8h15, Bruxelles Nord 8h24, Etterbeek 8h46) pour **Villers-la-Ville** (via Ottignies D. 9h22). Arrivée à 9h41. Villers-la-Ville – Haute-Heuval – **Chastre (PN)** – vallée de l'Orne – Blanmont. Retour en train à 15h42 (via Ottignies D. 16h12). Arrivée à Bruxelles Central à 16h53 (Bruxelles Luxembourg à 16h36).

**20 12 km – L – Josiane GODDEVRIENDT** (0471 18 87 10) Départ à 10h50 de Pepingen Kerk. Bus De Lijn 144 à 10h05 à la gare de Bruxelles Midi (La Roue à 10h19) et arrivée à Pepingen Kerk à 10h49. **PN** à **Gooik** au café « Jona ».

**18 km – M – Richard DAVAL** (0477 42 07 69) Départ de l'arrêt **Boitsfort Gare** du tram 8 à 10h (Chaussée de la Hulpe 195 à 1170 Boitsfort). **PN** au Manège Ariosa à **Groenendael**.

**27 12 km – L – André JONAS** (0494 76 69 18) Départ à 10h30 de l'arrêt Foresterie, Rond-Point de l'Europe à **Watermael-Boitsfort**. Bus 17 à Beaulieu et Place Wiener, direction Heiligenborre. **PN** à **Auderghem**, place Pinoy, café « Le Bienvenu ».

**18 km – M – Raymond KEGELS** (0475 24 55 58) **Liedekerke** en boucle. Passage par la Dendre, prairies et bois de Liedekerke (zone humide). RV à la gare de Bruxelles Central pour le train de 9h12, (Bruxelles Nord à 9h07, Bruxelles Midi à 9h19) et arrivée à Liedekerke à 9h32 (parking aisé au début de la balade). **PN/PN sur le parcours**.



## SORTIES DES SAMEDIS DE DECEMBRE



Pour info : André JONAS, rue Audrey Hepburn, 12 Bte 9 - 1090 Bruxelles. Tél. 0494 76 69 18  
E-mail : andre.jonas[AT]cerclepegase.be

Toutes les réunions ont lieu à 14h15 et les départs à 14h30.  
Marches sportives circulaires d'environ 10 km. Allure de marche soutenue de 4 à 4,5 km/h

Marche des butineurs d'environ 6 à 7 km, également circulaire sauf mention contraire, parfois avec commentaires, allure plus modérée.

En cas de conditions météorologiques défavorables, veuillez prendre contact préalablement avec le pilote.

**POUR RAPPEL** : Règlement d'ordre intérieur : Les animaux ne sont pas admis.



**PHOTOS.** Le règlement sur le respect de la vie privée prévoit que chacun donne son accord pour figurer sur des photos susceptibles d'être publiées. Lors de nos sorties, souvent des photos sont prises par des participants. Le Cercle Pégase en publie certaines sur son site et sur Facebook. Si vous ne souhaitez pas figurer sur une de ces images, n'oubliez pas de prévenir le photographe ! Pour les photos de groupe où le photographe demande aux participants de se regrouper, on suppose que tous ont automatiquement donné leur accord. Les photos ne peuvent pas porter des commentaires qui font référence à des personnes.

### **ATTENTION: La cotisation pour 2024 passe à 25€ (voir page 2)**

- 2 **Christine HAUBURSIN** (0484 59 96 51) Réunion à la **gare de Boitsfort** (tram 8, arrêt Boitsfort-Gare)

En alternative, **Guy CAILLOUX** (0497 27 24 81) propose une balade de butineurs en ligne, au départ de la Place Rogier (arrêt des bus De Lijn) Parc de la Senne, nouvelles serres royales du Stuyvenberg rénovées, Jardins du Fleuriste. Retour par tram 7 ou 19, arrêt St-Lambert ou métro Stuyvenbergh.

- 9 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion à la **place Wiener** à 1170 Boitsfort, devant la maison communale (tram 8, bus 17 et 95, arrêt Wiener)

En alternative, **Nadine DUQUENNOIS** (0479 80 30 23) propose une balade de butineurs au départ de l'**arrêt « Vlierkens »** du bus 47 (croisement Grimbergensesteenweg/Vlierkensstraat à Vilvoorde)

- 16 **André JONAS** (0494 76 69 18) Réunion au **Fort-Jaco à Uccle** devant le n° 354 Vieille rue du Moulin (tram 92, bus 43)

En alternative, **Myriam JAUMAIN** (0477 79 36 56) propose une balade de butineurs dans le sentier du Crabbegat et ses environs. Réunion au **square des Héros** à Uccle (Bus 37, 38, 41, 75)

- 23 **Jacqueline THISSEN** (02 539 27 54 ou 0478 22 83 23) Réunion à **Auderghem-Trois Couleurs**, angle avenue de Tervuren/avenue I.Gérard (tram 44 arrêt Trois Couleurs)

En alternative, **Marion SCHUBERTH** (0474 76 96 14) propose une balade de butineurs au départ du **Cimetière de Bruxelles** (bus 63, 66 et 80)

- 30 **Raymond KEGELS** (0475 24 55 58) Réunion au départ de la **Place Peter Benoit à Neder-Over-Heembeek** vers le Domaine de Trois Fontaine. RV à l'Église (Saint Pierre et Paul) à la Place Peter Benoit à Neder-Over-Heembeek bus STIB 47 53 et 56 (parking aisé) sur la place

Pas d'alternative, faute de pilote disponible...



## SORTIES DES DIMANCHES DE DECEMBRE

Pour info : Chantal TELLIER (0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h - [chantal.tellier@cerclepegase.be](mailto:chantal.tellier@cerclepegase.be)) se tient à votre disposition pour toute demande de renseignement pour toutes les randonnées.

En cas de **conditions météorologiques défavorables** (tempête, canicule,...), veuillez prendre contact préalablement avec le pilote.

Veuillez **consulter le site la veille du jour de la randonnée** pour connaître les éventuels changements liés à des imprévus.

### Allures moyennes de marche

**L** = Lente : moins de 3,5 km/heure

**M** = Moyenne : de 3,5 à 4 km/h

**S** = Soutenue : de 4 à 4,5 km/h

**R** = Rapide : plus de 4,5 km/h

**NB** : **PNI** = pique-nique intégral

**POUR RAPPEL** : Règlement d'ordre intérieur : Les animaux ne sont pas admis

Lors des PN pris dans un établissement, il est OBLIGATOIRE de commander une boisson!  
Nous sommes heureux d'être accueillis dans ces lieux et devons respecter le commerce.  
Et, soyez sympas, ne sortez pas votre thermos du sac à dos.



**PHOTOS.** Le règlement sur le respect de la vie privée prévoit que chacun donne son accord pour figurer sur des photos susceptibles d'être publiées. Lors de nos sorties, souvent des photos sont prises par des participants. Le Cercle Pégase en publie certaines sur son site et sur Facebook. Si vous ne souhaitez pas figurer sur une de ces images, n'oubliez pas de prévenir le photographe ! Pour les photos de groupe où le photographe demande aux participants de se regrouper, on suppose que tous ont automatiquement donné leur accord. Les photos ne peuvent pas porter des commentaires qui font référence à des personnes.

### **ATTENTION: La cotisation pour 2024 passe à 25€ (voir page 2)**

**3 22 km – S – Jean-Marie VAN HANDENHOVE** (02 479 72 17 après 20h). **De Merchtem à Jette.** RV à 7h45 à la gare de Bruxelles Nord. Départ du bus De Lijn n° 245, (direction Dendermonde) à 8h07. Se munir d'une carte De Lijn. Merchtem, Paardenbos, Vrijlegem, Mollem, Steenberg, Bollebeek, **Kobbegem (PN)**, Relegem, Laarbeekbos, Poelbos, Jette.

**10 17 km – M – André JONAS**, (0494 76 69 18) **Randonnée circulaire dans le nord de Bruxelles.** Départ à 10h30 de la gare de Jette, place Cardinal Mercier (accès :Tram 19, bus 14 et 88 ou bien à 5 minutes à pied, trams 51, 62, 93, arrêt « Cimetièrre de Jette »). **PN à Wemmel au café « Fame S »**, Dijk 34 . **Attention : adaptation des horaires des trains : consulter le site pour toute modification éventuelle.**

**22 km – S – Chantal TELLIER** (0476 43 56 47 le soir entre 19h30 et 21h – chantal.tellier[AT]cerclepegase.be). **Florival en boucle.** RV à la gare de Bruxelles Central à 8h20. Billet WE pour Florival. Départ du train pour Ottignies à 8h37 (direction Luxembourg), arrivée à 9h15 à Ottignies et correspondance à 9h22 pour Florival, arrivée à 9h43. Attention : le pilote vous retrouve à Ottignies sur le quai. Florival, Archennes, Bossut (voir Articles d'intérêt général, p.12), Grez-Doiceau, Gastuche, Florival. Retour de Florival à 17h18, Ottignies à 17h38 et correspondance à 17h43 pour Bruxelles Central. Arrivée à 18h23.

**17 21 km – M – Raymond KEGELS** (0475 24 55 58). **Wetteren en boucle.** RV à la gare de Bruxelles Central à 8h45. Départ du train en direction de Melle à 9h10 (Bruxelles Midi à 9h18, Bruxelles-Nord à 9h06). Arrivée à Wetteren à 10h04 (parking aisé). **PNI/PN à Schellebelle au café « De Stenen Linde ».** Les marais de l'Escaut, broekmeers, Kalksen meersen, Serkampsebos. Retour de Wetteren en train : ..h10 via Dendermonde ou ..h25 en direct, arrivée à Bruxelles Central à ..h18.

**24** Joyeux Noël !

**31** Un excellent réveillon de fin d'année !

**L 01 21 km – M - Raymond KEGELS (0475 24 55 58). Débuter l'année à la côte belge de Blankenberge à Ostende.** RV à 8h25 à la gare de Bruxelles-Central. Départ du train à 8h45 pour Blankenberge (Bruxelles Nord à 8h40 et Bruxelles Midi à 8h52), arrivée à Blankenberge à 10h05. Par dunes et plages vers Wenduine, **De Haan (Le Coq) PN/PNI**, Bredene, Ostende (et sa petite traversée du port en bateau). Retour d'Ostende : ..h43, arrivée à Bruxelles-Central à (+1)..h00. Billet WE pour la côte ou Standard Multi.

*Le Cercle Pégase ASBL existe grâce à la participation d'organiseurs bénévoles dont la responsabilité ne peut en aucun cas être mise en cause. Chacun participe aux activités à ses propres risques (voir <https://www.cerclepegase.be/cerclepegase.htm#responsabilite>)*

## ARTICLE(S) D'INTERET GENERAL

### Bossut

(en référence à la sortie du dimanche 10 décembre)

#### Un bref aperçu...

Des fouilles archéologiques identifient déjà une occupation humaine à l'époque néolithique et, au Moyen-Âge, le village de Bossut est un village rural florissant, entre fermes seigneuriales ou ecclésiastiques. Les paysans et artisans, y bénéficiaient de la protection du seigneur dans un système typiquement féodal.



Si l'existence d'une première église est attestée à Bossut au XIIIème, l'église actuelle (dédiée à Notre-Dame) fut reconstruite en 1786 et abrite des orgues remarquables, classées au Patrimoine wallon.

Dès le XIème siècle, il existait deux villages se faisant face, chacun sur sa colline et ce n'est qu'en 1811 que la commune de Bossut fut réunie à celle de Gottechain qui prit alors le nom de Bossut-Gottechain.

#### Un peu d'étymologie

Pour l'étymologie du mot Bossut, il y a le choix entre le latin « Bossutum » qui désigne un lieu où pousse le buis et le flamand « Bosuyt » qui signifie « hors du bois ».

Source : site tourisme de Grez-Doiceau, texte recueilli par Chantal TELLIER

## La nouvelle vie de la forêt de Soigne

La forêt de Soigne est sillonnée par plusieurs GR et boucles de randonnée. Elle va aussi proposer des points-nœuds pour marcheurs. Les trois Régions souhaitent unifier leurs réglementations et concentrer les accès sur la périphérie, à travers des portes d'accueil, pour en préserver le cœur.

Les visiteurs y roulent à vélo toujours plus nombreux, encouragés par les systèmes d'assistance électrique. Les familles l'adorent, les propriétaires de chiens la plébiscitent. Les randonneurs ne sont pas en reste, même si leur présence est proportionnellement modérée. Ils aiment cette vaste forêt, qui offre un certain relief, accessible même en automne, où la chasse n'est pas autorisée.

### «Les randonneurs ne sont pas un souci»

Plusieurs itinéraires GR traversent la forêt. «Les randonneurs ne sont pas un problème, s'ils sont bien organisés, bien équipés, traversent la forêt sur des chemins balisés, en bonne entente avec les associations SGR et Grote Routepadén» dit David Kuborn, directeur de la Fondation de la forêt de Soignes, une institution créée en 2019 pour jouer le rôle de plateforme de collaboration entre les trois Régions qui gèrent ce bel espace, situé 56% sur la Flandre (la Zoniënwoud), à 38% sur la région bruxelloise, à 6% sur la Wallonie, vers La Hulpe. La création de la Fondation de la forêt de Soignes traduit une volonté des Régions d'harmoniser leur approche sur l'épineux sujet de la cohabitation entre la fonction d'accueil et la préservation des espaces naturels, de ses animaux. Elle s'appuie sur des accords interrégionaux qui ont débouché sur un «schéma de structure pour la forêt de Soignes».

### Dans le patrimoine mondial de l'Unesco

La forêt de Soignes le mérite. Depuis 2017, elle compte 270 hectares de hêtraies classés patrimoine mondial par l'Unesco, dont 80 hectares sur la Région de Bruxelles-Capitale, avec le statut de réserve intégrale. L'ensemble du massif est en zone Natura 2000. Elle présente la particularité de n'avoir jamais été cultivée, est connue pour ses hêtres qui la composent à 65%, à 15% de chênes sessiles. Cette forêt doit être gérée en tenant compte du changement climatique, qui pourrait réduire la présence des hêtres. «Ils pourraient disparaître des plateaux à l'horizon de 2100 et ne subsister que dans les vallons, là où le sol reste frais», note la publication des Amis de la forêt de Soignes, dans son numéro de mars 2020. Ces changements se font en douceur, par un abatage sélectif, sans grandes coupes à blanc, laissant pousser d'autres variétés d'arbres.





Par ailleurs, la faune est riche. C'est le seul endroit de la capitale où l'on trouve des salamandres terrestres. Mais elle est menacée à la fois par la fréquentation et par le morcellement du massif, entaillé d'axes routiers et ferroviaires.

Ménager visiteurs et nature n'est pas simple. L'interdiction de cueillir plantes et champignons n'est pas toujours bien accueillie par les visiteurs de la forêt, surtout avec la popularité prise par l'ail des ours, alors qu'en Wallonie, la cueillette des champignons est autorisée (en petite quantité).

### Plus de chiens, moins de chevreuils

Une bonne partie du recul de la population des chevreuils est sans doute due à la fréquentation en hausse et surtout celle des chiens non tenus en laisse, qui peuvent effrayer les animaux de la forêt de Soignes sans que leurs maîtres s'en rendent compte et parfois, dans le pire des cas, peuvent les tuer.

La régionalisation avait entraîné des divergences dans les règles qui régissent l'accès à la forêt. La balade sur sentier et l'obligation de promener les chiens en laisse est de rigueur sur les parties de la forêt situées en Région flamande et en Wallonie. Mais pas sur celle de la Région de Bruxelles-Capitale. Ce qui crée des soucis car les frontières régionales ne sont pas clairement indiquées sur les chemins. «L'idée d'une harmonisation est que les mêmes règles soient appliquées, que le hors-piste ne soit plus accepté nulle part, hormis les zones de jeu, que la laisse soit utilisée partout», avance David Kubron «et qu'en compensation des zones clôturées soient aménagées pour y laisser les chiens en liberté».

### Promouvoir les transports en commun

L'espoir est d'augmenter la part des visiteurs en transports en commun. «Nous souhaitons les encourager, de même que l'accès à vélo», précise David Kubron. Cette promotion des transports en commun doit encore être organisée. Les trams, les bus et même les trains sont nombreux autour et dans la forêt.

C'est d'ailleurs par les transports en commun que les promeneurs d'un jour accédaient jadis à la forêt. Au tournant des XIXe et XXe siècle, alors que les véhicules individuels étaient encore l'exception, de nombreuses lignes vicinales rayonnaient autour de Bruxelles: les beaux jours, un tram E quittait la place Rouppe toutes les 3-4 minutes pour la petite Espinette, aux limites d'Uccle et Rhode, tandis que le chemin de fer desservait Tervueren à partir d'Etterbeek et Groenendael à partir de la gare du Luxembourg.

La fermeture des petits parkings déplaît à certains usagers. « Les gens ont été habitués à accéder au cœur de la forêt en voiture, cela demande un changement d'habitude et de la compréhension sur les objectifs visés», note Bart Swerts, garde-forestier pour la Région de Bruxelles-Capitale.

### Des écoducs pour relier la forêt morcelée

Un autre grand axe commun des Régions pour la forêt de Soignes est de défragmenter le massif, qui a été cloisonné par des axes routiers et une ligne de chemin de fer en créant des obstacles quasi infranchissables pour les animaux, dont beaucoup se font écraser.





De nombreux dispositifs ont été mis en place pour pallier cette situation, qui a contribué à réduire la faune. Le plus visible est l'écoduc de Groenendael, inauguré en 2018, sur le ring de Bruxelles. Il a suivi un écopont construit en 2021 au-dessus de la voie ferrée Bruxelles-Namur, en

compensation du projet RER. Un autre écoduc est prévu sur la chaussée de La Hulpe, à Boitsfort. Des écotunnels assurent la même mission. Des clôtures à faune sont posées et canalisent la faune vers les écoducs, pour leur permettre de gagner d'autres parties de la forêt. L'objectif plus lointain est de créer des couloirs reconnectant la forêt de Soignes à ses voisines brabançonne (bois de Hal, forêt de Meerdael), auxquelles elle était jadis reliée.

Voilà donc les bases de ce que sera la future forêt de Soignes, accueillante, ouverte à tous, mais de manière canalisée. «Notre impression est que la gestion de la forêt de Soignes est en phase avec celle des autres grandes forêts périurbaines», conclut David Kuborn.

Robert VAN APELDOOM, texte publié dans la revue *GR Sentiers*, n° 234 (printemps 2022)

## PETITES ANNONCES

### Tricycle électrique

Marque ÉVASION  
Comme neuf : 30 Km  
Batterie autonomie : 60 Km  
Assistance électrique 5 niveaux  
Dérailleur 7 vitesses  
Feux arrière clignotant

**Prix : 2 500€**

Contact : Fernando Marques  
Tel : 0486 15 38 07





# CERCLE PEGASE asbl

Promenades, marches, randonnées, cyclotourisme, activités culturelles, WE, WE prolongés et séjours en Belgique et à l'étranger.

<https://www.cerclepegase.be>

## SUIVEZ-NOUS



<https://www.facebook.com/cerclepegase>



<https://www.youtube.com/c/CerclepegaseBerandonnees>